



LA MINISTRE

001440

N° /MFPMA/DGFP/DC/sa

 Abidjan, le **18 JUIN 2021**

LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNIQUE

Il est ouvert, au titre de l'année 2021, des **concours de recrutement exceptionnel** pour l'accès aux emplois ci-après, dans la limite du nombre de postes budgétisés :

CONCOURS	GRADE	POSTES BUDGETAIRES	DIPLOME
Attaché Administratif	A3	10	Maîtrise, Master, DESS ou tout diplôme admis en équivalence.
Attaché des Finances	A3	10	Maîtrise, Master, DESS (Economie, Finances, Gestion, Banque, Comptabilité, Droit) ou tout autre diplôme admis en équivalence.
Ingénieur des Techniques Informatiques : Génie Logiciel	A3	03	Diplôme d'Ingénieur des Techniques Informatiques, ou tout autre diplôme admis en équivalence, dans la spécialité.
Ingénieur des Techniques Informatiques : Réseaux Télécommunication	A3	03	Diplôme d'Ingénieur des Techniques Informatiques, ou tout autre diplôme admis en équivalence, dans la spécialité.
Secrétaire de Direction	B3	15	Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) homologué par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en Secrétariat ou du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) options Secrétariat de Direction, Secrétariat de Direction Bilingue, Secrétariat Médical, Secrétariat Bureautique, Secrétariat Carrière Juridique et Judiciaire ou Assistanat de Direction.
Assistant Comptable	B3	20	Brevet de Technicien Supérieur (BTS) options Finances comptabilité, Finances comptabilité et gestion des entreprises, Banque ou du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) homologué par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ou de la Licence des Sciences Economiques ou tout autre diplôme en finances, comptabilité ou banque admis en équivalence.
Secrétaire Assistant Comptable	B1	05	Brevet de Technicien (BT) ou Brevet Professionnel (BP) Comptabilité, du BAC G2, du BAC B ou de tout diplôme admis en équivalence.
Secrétaire Assistant de Direction	B1	05	Brevet de Technicien (BT) ou Brevet Professionnel (BP) Secrétariat ou du BAC G1 ou de tout diplôme admis en équivalence.
Secrétaire des Finances	B3	09	Licence, DEUG, BTS, DUT homologué par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique options Finances, Droit, comptabilité, gestion, Banque, ou tout autre diplôme admis en équivalence dans ces spécialités.
Secrétaire Administratif	B3	05	BAC +2 ou diplôme équivalent.
Archiviste	B3	05	DAAC, BTS en Sciences de l'Information, BTS Archivistique, DSAC ou Licence Professionnelle en Archivistique ou tout autre diplôme admis en équivalence.
Adjoint Administratif	C1	10	BEPC ou tout autre diplôme admis en équivalence.
Agent de Bureau	D1	10	CEPE

Peuvent faire acte de candidature, les personnes de nationalité ivoirienne, agents contractuels, non régis par l'article 15 de la loi n° 92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la Fonction Publique, **en service dans une structure d'Administration Publique et titulaires au moins du diplôme requis dans l'option concernée.**

Les candidats doivent être âgés de **dix-huit (18)** ans au moins et de **quarante (40)** ans au plus au **31 décembre 2020**.

Les inscriptions sont reçues en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, **www.fonctionpublique.gouv.ci**, du **lundi 21 juin au vendredi 23 juillet 2021**.

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectuera dans les Directions Régionales de la Fonction Publique de : **ABIDJAN, ABENGOUROU, BONDOUKOU, BOUAKE, DALOA, GAGNOA, KORHOGO, MAN, SAN-PEDRO et YAMOOUSSOUKRO** aux dates qui seront indiquées sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, **www.fonctionpublique.gouv.ci**, lors de l'inscription en ligne.

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une copie de la fiche de candidature à renseigner et à imprimer en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration : **www.fonctionpublique.gouv.ci** ;
- une copie originale de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ayant moins de **six (06)** mois à la date d'ouverture des concours ;
- une copie originale du certificat de nationalité ;
- une copie originale du casier judiciaire ayant moins de **trois (03)** mois à la date d'ouverture des concours ;
- une photocopie de la carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité ou du récépissé de demande de la carte nationale d'identité ou de la première page du passeport ;
- une photocopie du certificat de position militaire ou une photocopie de l'état signalétique des services militaires effectués ou une photocopie de la fiche de recensement militaire délivrée par les autorités militaires (pour les candidats de sexe masculin) ;
- une copie originale de l'extrait d'acte de mariage (pour les femmes mariées) ;
- une photocopie légalisée du diplôme sur présentation de l'original ou la photocopie légalisée de l'équivalence délivrée par la Direction des Examens et Concours (DECO) pour les diplômes de l'enseignement secondaire ou la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) pour les diplômes post-bac obtenus à l'étranger ou l'homologation des diplômes obtenus dans les universités privées et les grandes écoles de Côte d'Ivoire ;
- un curriculum vitae certifié sincère ;
- une attestation de travail **datant de 2021** délivrée par le Directeur des Ressources Humaines de la structure concernée ;
- une déclaration sur l'honneur de non engagement à la Fonction Publique à retirer sur le site du dépôt des dossiers de candidature au coût de deux mille **(2. 000) F CFA** ;
- un reçu des photos d'identité numériques à prendre sur le site du dépôt des dossiers de candidature au coût de deux mille **(2.000) F CFA** ;
- la quittance du paiement des droits d'inscription au concours fixés à vingt-trois mille cinq-cents **(23. 500) F CFA** ;
- une enveloppe timbrée au format A5 pour l'expédition des dossiers en cas de non admission au concours à retirer à la Poste Côte de d'Ivoire ;
- une pochette de candidature, spécifiant le type et la nature du concours d'un montant de trois mille **(3. 000) F CFA**, à retirer et à renseigner au moment du dépôt des dossiers.

Le concours portera sur les épreuves suivantes :

CONCOURS	MATIERES	DUREE	COEFF.
Attaché Administratif	- Rédaction Administrative	01H	2
	- Droit (Administratif-Constitutionnel)	01H	3
	- Connaissance du statut général	01H	1
Attaché des Finances	- Spécialité (Finances Publiques)	01H	3
	- Rédaction Administrative	01H	2
	- Connaissance du statut général	01H	1
Ingénieur des Techniques Informatiques : Génie Logiciel	- Spécialité - Logique - Connaissance du statut général	01H 01H 01H	3 2 1
Ingénieur des Techniques Informatiques : Réseaux Télécommunication			
Secrétaire de Direction			
Assistant Comptable			
Secrétaire Assistant Comptable			
Secrétaire Assistant de Direction			
Secrétaire des Finances	- Spécialité (Finances publiques)	01H 01H 01H	3
	- Logique		1
	- Connaissance du statut général		2
Secrétaire Administratif	- Rédaction administrative	01H 01H 01H	3
	- Culture Générale		1
	- Connaissance du statut général		2
Archiviste	- Spécialité	01H 01H 01H	3
	- Logique		1
	- Connaissance du statut général		2
Adjoint Administratif	- OPAJ	01H 01H 01H	3
	- Mise au net		1
	- Connaissance du statut général		2
Agent de Bureau	- Mise au net	01H 01H	2
	- Culture générale		1

Les dates de composition sont communiquées par voie de presse et sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration www.fonctionpublique.gouv.ci.

La publication des résultats est faite sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration www.fonctionpublique.gouv.ci.

L'admission au concours n'est définitivement acquise qu'après la formation en administration de base sanctionnée par un certificat.

Les droits d'inscription et les conditions d'organisation de la formation en administration de base seront communiqués sur le site internet du Ministère en charge de la fonction publique www.fonctionpublique.gouv.ci et par voie de presse.

Références : 1- article 3 et suivants du décret n°93-607 du 02 Juillet 1993 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique ;

2- annexe du décret n°2020-532 du 24 juin 2020 modifiant et complétant l'annexe du décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux, tel que modifié et complété par le décret n° 2016-1141 du 21 décembre 2016.



Anne Désirée OULOTO